

Délibération N° 202604-04

Nombre de membres

En exercice : 15

Registre des délibérations Conseil Municipal du Monteil

Séance du 27 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à 19 h 00 se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, les membres du Conseil Municipal de la Commune du Monteil (Haute-Loire) sous la présidence de M. Christophe PAL - Maire.

Date de la convocation : 21 avril 2026

Présents : ; Bernard COMPTOUR ; Christine BLANC ; René BLANC ; Dominique-Lise BLANDIN ; Jean-Nicolas CHAMBON ; Géraldine ROCHETTE ; Alexandra DA ROCHA ; Carine ETHEVE ; Dominique JAVON ; Edwige KERMARREC ; Cindy LOTH ; Olivier PIERRE ; Claude VIALLE ; Michel BILLIET

Procurations :

Absent(s) non excusés/non représentés : /

Secrétaire de séance : Jean-Nicolas CHAMBON

Objet	VOTE DES SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS
-------	--

Nomenclature : 7-finances locales / 7-1 décisions budgétaires Rapporteur Bernard COMPTOUR

Le Maire rappelle que depuis 2021, Le conseil municipal a souhaité privilégier une aide matérielle et logistique. Il rappelle également que la Commune a décidé de mettre en place la gratuité des salles pour les associations dont le siège social est sur la commune. Cependant dérogent à ce principe le Comité Paroissial du Monteil qui bénéficie d'une aide pour assurer l'entretien intérieur de l'église et les familles qui peuvent bénéficier d'une aide pour leurs enfants fréquentant des structures d'accueil, sur demande justifiée et selon les critères définis par délibérations. De plus, toute association qui a un projet nécessitant un potentiel soutien financier de la Commune fera une demande de subvention exceptionnelle, qui sera examinée par le Conseil Municipal au vu des justificatifs produits. Malgré tout, M. Le Maire s'inquiète de voir le tissu associatif s'affaiblir et propose au Conseil Municipal d'encourager les associations locales qui font l'effort de s'investir dans une ou plusieurs actions locales dans l'année pour dynamiser la vie communale. Pour cela, l'année N-1 sera la référence dans l'investissement souhaité et fera l'objet l'année N d'une attribution de subvention de fonctionnement.

Après examen et proposition de la commission des finances réunie le 20/04/2026, le conseil municipal a voté comme suit le tableau des subventions 2026 :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT	VOTE
PAROISSE LE MONTEIL	100	A l'unanimité
AIDES AUX FAMILLES	800	A l'unanimité
ACCA	400	A l'unanimité
CLUB DES AINES	400	A l'unanimité
AMICALE LAIQUE Ecole	400	A l'unanimité
REVE D'ADAM	400	A l'unanimité
TOTAL	2500	

Nombre de conseillers présents		15
Nombre de conseillers représentés		00
Nombre de suffrages exprimés		15
vote	ABSTENTIONS	00
	CONTRE	00
	POUR	15

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le(la) secrétaire de séance
Jean-Nicolas CHAMBON

Le Maire
Christophe PAL

